

Législatives 2024 : tribune des élus de la majorité départementale Gers en Commun



Législatives 2024 : tribune des élus de la majorité départementale Gers en Commun

Le dimanche 30 juin 2024, les résultats du premier tour des élections législatives ont été clairs. Les candidats du Rassemblement National recueillent 35% des suffrages exprimés dans le Gers, obtenant ainsi 8 000 voix supplémentaires par rapport à 2022. Dans chacune des deux circonscriptions du Gers, le Rassemblement National figure au second tour dans un duel qu'ils menacent de remporter.

« Nous, élus de la majorité départementale du Gers, mesurons l'impact qu'une victoire de l'extrême droite aurait sur l'activité du Conseil départemental.

Le Rassemblement National prévoit, en cas de victoire aux élections législatives, de « simplifier drastiquement le millefeuille territorial pour réduire la dépense publique ». Finalement, et comme l'ont déjà déclaré publiquement plusieurs députés RN, c'est l'instauration de conseillers territoriaux qu'ils proposent ici, étape préalable à la suppression des départements.

C'est pourtant le Conseil départemental, échelon de la proximité, qui agit au plus près des besoins des Gersoises et des Gersois, à l'instar de la lutte contre la désertification médicale et dans la crise du Covid.

Nos actions sont concrètes, essentielles et diverses : routes, collèges, solidarité, infrastructure, sécurité, agriculture, numérique, santé, sport, culture, tourisme, jeunesse, alimentation, aménagement du territoire.

De la petite enfance jusqu'à la fin de vie, le Conseil départemental aide tous ceux qui en ont besoin. Un recul du Département, chef de file en matière de solidarité, conduirait à une fracture sociale, une dégradation de notre modèle social et à la hausse des inégalités dans notre société.

De son côté, l'extrême droite est claire : délaissés nos enfants, nos seniors, nos publics précaires, les personnes en situation de handicap, en prétendant un coût trop élevé.

C'est le recul même des principes fondateurs de notre démocratie : égalité des chances, décentralisation de notre administration, justice sociale et économique, ...

L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir est une réelle menace.

Les logiques d'austérité budgétaire qu'elle prône conduiront à l'effacement de l'action du Conseil départemental. Son projet accentuerait la dégradation de notre État et de nos territoires.

Contre les idées mortifères de l'extrême droite, nous devons nous unir, au-delà de nos différences et de nos divergences.

Nous, élus de la majorité départementale du Gers, appelons l'ensemble des Gersoises et des Gersois à se mobiliser pour ne laisser aucune chance aux candidats de l'extrême droite de l'emporter.

Le dimanche 7 juillet :

- sur la 1ère circonscription, nous appelons à la responsabilité et au front républicain en votant pour Jean-René Cazeneuve.
- sur la 2ème circonscription, votons pour David Taupiac, dont le projet d'une gauche du réel est une réponse bénéfique pour nos territoires.

Les signataires :

Canton Baïse-Armagnac : Élodie LANAVE et Philippe BRET. Canton Fleurance-Lomagne : Charlette BOUÉ et Bernard GENDRE. Canton Gimone-Arrats : Philippe DUPOUY et Hélène ROZIS LE BRETON. Canton Lectoure-Lomagne : Patricia MARROCCQ et Dominique GONELLA. Canton Auch 1 : Chantal DEJEAN-DUPEBE et Michaël AURORA. Canton Auch 2 : Charline DUMONT et Jérôme SAMALENS. Canton Auch 3 : Cathy DASTE-LEPLUS et Camille BONNE. Canton Astarac-Gimone : Françoise CASALÉ et Jean-Pierre SALERS. Canton Gascogne-Auscitaine : Lydie TOISON et Bernard KSAZ. Canton Mirande-Astarac : Céline SALLES et Francis DUPOUEY. Canton Pardiac-Rivière-Basse : Nathalie BARROUILLET et Gérard CASTET. Canton Val de Save : Yvette RIBES et Jean-Pierre COT.